

Les entreprises confrontées au boom des faux diplômes

LE MONDE | 13.05.2013 à 10h44 • Mis à jour le 13.05.2013 à 17h58

Par Nathalie Brafman

Sur le papier, Michaël avait tout pour être embauché dans cette grande banque française. Sur son CV figurait un master spécialisé en finance et trésorerie obtenu en 2007 dans l'une des plus prestigieuses écoles de commerce française. La direction des ressources humaines a toutefois pris la précaution de contrôler son diplôme auprès de Verifdiploma. Cette société a lancé, en partenariat avec les grandes écoles et les universités, un service permettant aux recruteurs de vérifier, l'authenticité d'un diplôme, moyennant 100 euros.

"Dans la liste officielle des diplômés, Michaël ne figurait nulle part. Nous l'avons recontacté afin qu'il nous présente son diplôme", raconte Emmanuel Chomarat, président du directoire et fondateur de Verifdiploma. Le jeune homme ne s'est pas démonté et a apporté son diplôme. Un faux grossier.

Le problème des faux diplômes, a resurgi avec l'affaire de la fausse agrégation du grand rabbin de France, Gilles Bernheim. Mais il ne date pas d'hier. Plusieurs cas ont été médiatisés. Ils ne représentent qu'une petite partie de cette habitude malhonnête d'enjoliver son CV, jusqu'à s'octroyer des diplômes que l'on n'a pas. En 2005, Jacques Labeyrie avait été choisi à l'unanimité par le conseil d'administration pour diriger l'Ecole centrale de Lyon au vu d'un cursus prestigieux : Normale-sup, agrégation et doctorat en mathématiques. L'homme était certes normalien... mais diplômé d'une école normale d'instituteurs !

Début 2013, une fausse professeure de droit et d'économie a été démasquée. Elle avait détourné le parcours universitaire et les diplômes d'une avocate pour obtenir un emploi de vacataire en économie et gestion au centre de formation d'apprentis de l'industrie de Reignac (Charente). Elle dispensait aussi des cours de droit en classe de terminale professionnelle et à des étudiants en BTS alors qu'elle ne possédait qu'un bac pro obtenu en 1990.

Plus récemment, un homme qui se faisait passer pour architecte a été démasqué par l'un de ses clients. Il sera jugé en juin pour exercice illégal de la profession. Entre 2009 et 2013, il a réalisé 47 édifices dont des HLM, des écoles et l'extension de l'Ecole polytechnique à Mantes-la-Jolie et à Limay.

Du bac +2 au doctorat, tout le monde est susceptible de mentir sur son CV. *"Sur 4 553 demandes de vérification entre 2010 et 2012, 26 % des CV étaient inexacts"*, affirme Emmanuel Chomarat. Sur ces 26 %, la moitié des candidats mentaient sur la réalité du diplôme. *"Le candidat avait bien été inscrit dans l'école indiquée, il avait bien obtenu un diplôme mais pas celui indiqué."* Toujours sur ces 26 %, un quart des candidats avaient suivi la formation mais n'en étaient pas diplômés, et pour les 25 % restants, les diplômes brandis étaient faux.

Selon une autre étude, parue en février 2013 et réalisée par le cabinet de conseil en recrutement Florian Mantonie Institut, 75 % des CV sont trompeurs. Pire, 90 % des candidats trouvent normal d'arranger un CV parce que *"la concurrence est plus exacerbée"* et qu'il *"faut bien se vendre"*. L'enquête révèle aussi que 33 % des candidats s'attribuent souvent ou toujours un faux diplôme.

MANQUE DE LISIBILITÉ

Les entreprises accordent de l'importance au diplôme lors du recrutement, mais ne semblent pas avoir pour habitude de le vérifier systématiquement. Selon Florian Mantione, deux employeurs sur trois ne font aucun contrôle. C'est d'autant plus vrai quand le candidat a déjà une expérience professionnelle. *"Lorsque j'ai quelqu'un de plus de 40 ans devant moi, j'accorde plus d'importance à ce qu'il a fait qu'au diplôme qu'il a obtenu"*, confirme la directrice des ressources humaines d'une grande entreprise publique.

Enfin, un recruteur sur quatre demande à voir les diplômes originaux et un sur six téléphone aux employeurs précédents. Question de culture sans doute, à la différence du monde anglo-saxon où il est tout à fait normal d'enquêter sur les candidats. Autre problème pour les entreprises : le manque de lisibilité des milliers de cursus proposés par les écoles et les universités.

Il y a encore quelques années, peu d'entreprises reconnaissaient le problème. Aujourd'hui, selon Emmanuel Chomarat, elles commencent à changer leur discours et admettent qu'elles comptent quelque 7 % de faux diplômés.